

Du 4 Janvier 1858.



16° 1.

Chauvet Pierre

Du quatre Janvier mil huit cent cinquante huit à midi.

Acte de naissance de Chauvet - (Pierre) né ce matin à une heure, fils de Pierre Chauvet bouvier âgé de vingt quatre ans et de Marie Dutruet, sans profession, âgée de vingt trois ans mariés demeurant ensemble dans la Commune de Lamargue, département de la Gironde.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Premier témoin: Jean Louis Jorgeson, boulanger âgé de cinquante deux ans.

Second témoin: Pierre Ribreau, propriétaire âgé de soixante trois ans, domiciliés tous les deux dans la susdite commune de Lamargue.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par le père de l'enfant né.

Et ont signé après lecture les deux témoins et le déclarant

Contati suivant la loi par moi Jean Barbé, Maire et officier de l'état civil de la commune de Lamargue

Jorgeson Barbé Ribreau

Chauvet

Du 12 Janvier 1858.

16° 2.

Dévidas Firien

Du douze Janvier mil huit cent cinquante huit à huit heures du matin.

Acte de naissance de Dévidas (Firien) né hier soir à huit heures, fils de Pierre Dévidas Coullier âgé de vingt trois ans et de Marie Legnon, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés, demeurant ensemble dans la Commune

de Lamarque, département de la Gironde
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin: Jean Octave Moullets, instituteur
Primaire âgé de vingt quatre ans.

Second témoin: Pierre Ribcaux propriétaire âgé
de soixante deux ans, domicilié avec sa femme dans la com-
mune de Lamarque

Sur la réquisition à moi faite par le sieur Donda
Néron, Culteur, âgé de cinquante sept ans, grand-père
au nouveau né, et domicilié dans la Commune de
Lamarque

Et ont signé après lecture les deux témoins et le
déclarant.

Contati surant l'acte par moi Jean Bartie
Maire ou Officier de l'état civil de la Commune de
Lamarque.

O Moullets 3 Derivés Ribcaux
Barbier

Du 24 Janvier 1858

Du vingt quatre Janvier mil huit cent
cinquante huit à huit heures de Matin.

Acte de naissance de Maney André
né hier soir à neuf heures, fils de André Maney
Propriétaire âgé de quarante ans demeurant avec
son épouse sur la commune de St Saurer village
de Lescaillon et de Marie Combentien son
épouse, âgée de dix huit ans, actuellement
chez ses parents à Lamarque, mariés.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin: François Forgeamboulange
âgé de cinquante deux ans.

N° 3

Maney André